

Cette lettre vous est envoyée par
des citoyens et citoyennes
de la Région wallonne
Adresse de contact :
Raphaël Marchal
52, rue de la Pologne
5340 Faulx-les-Tombes
raphyrafael@skynet.be

Gesves, le 30 septembre 2020

Madame Céline Tellier,
Ministre wallonne de l'Environnement
Rue d'Harscamp 22
5000 Namur
Courriel : celine.tellier@gov.wallonie.be

Monsieur Willy Borsus,
Ministre wallon du Numérique
Place des Célestines 1
5000 Namur
Courriel : willy.borsus@gov.wallonie.be

Chère Madame Tellier,
Madame la Ministre,

Cher Monsieur Borsus,
Monsieur le Ministre,

Concerne : Préoccupations quant aux risques de la 5G et à la composition du comité d'experts wallon

Nous sommes un groupe de citoyens et de citoyennes de la Région Wallonne très attentifs aux implications de l'actuel et futur déploiement de la 5G en Wallonie.

Dans la mesure où notre priorité est la protection du vivant sous toutes ses formes, nous tenons à vous faire part de nos questionnements et interrogations à ce propos. En effet les

trop grandes incertitudes et interrogations sanitaires tout autant qu'écologiques, économiques, éthiques, scientifiques, sociétales qui se posent nous autorisent à être plus qu'inquiets.

Notre engagement est dès lors un engagement citoyen de « lanceurs d'alerte ».

Lorsque nous parcourons l'abondante littérature scientifique indépendante relative à l'impact des rayonnements sur les systèmes biologiques, nous pensons qu'il y a lieu de faire preuve de la plus grande prudence quant au déploiement de la technologie 5G.

En raison de son sérieux, de sa rigueur d'analyse et de son absence de conflit d'intérêt, le dernier rapport réalisé par [ondes.brussels](https://ondes.brussels/rapportjuin2020), rendu disponible en juin 2020 sur le site du collectif (<https://ondes.brussels/rapportjuin2020>), constitue à nos yeux une synthèse actualisée sur le sujet, la plus complète - tout en restant accessible - qu'il nous ait été donnée de lire. Le contenu du rapport et de ses nombreuses références scientifiques sont suffisamment éloquents pour que nous venions tirer la sonnette d'alarme auprès de vous et demander que le principe de précaution soit appliqué.

C'est aussi la raison pour laquelle nous nous permettons de vous rappeler que la responsabilité en matière sanitaire incombe aux États membres et non pas à l'Union Européenne.

Par ailleurs, nous avons pris connaissance de la **composition du comité d'experts** mis en place début juillet. En analysant dans le détail le profil de chacun(e) de ses quatorze membres, nous nous interrogeons en particulier sur le choix de désigner Mesdames Isabelle Lagroye et Anne Perrin comme membres du groupe « expertise santé » de ce comité. Quelles raisons ont nécessité de faire appel à ces "expertes" françaises ? N'y a-t-il donc, hormis le Dr Vanderstraeten, aucun expert en Belgique qui aurait pu réaliser le travail ? Si tel est le cas, au vu du déploiement exponentiel des technologies sans fil, c'est un manquement qu'il faut sérieusement s'attacher à combler dès à présent. Il semble alors nécessaire de faire appel à des experts étrangers non seulement pour disposer de leurs conseils avisés pour les prises de décisions, mais aussi dans l'objectif de former rapidement des équipes compétentes en Belgique. Il est de la plus grande importance que de tels experts soient réellement qualifiés en la matière et indépendants des groupes de pression, qu'ils bénéficient d'une reconnaissance internationale par leurs pairs.

Cela n'est manifestement pas le cas pour Mesdames Isabelle Lagroye et Anne Perrin. Il faut d'autant plus s'en préoccuper que ces dames ont été désignées pour faire partie du groupe « expertise santé » supposé défendre la santé de la population. Nous tenons à porter à votre connaissance quelques informations à leur sujet.

Madame Isabelle Lagroye

Madame Lagroye est membre de l'ICNIRP.

Voir <https://www.icnirp.org/en/about-icnirp/scientific-expert-group/>

L'ICNIRP est une association de droit allemand présentée comme indépendante et régulièrement consultée par l'Organisation Mondiale de la Santé mais elle est en fait en situation de conflit d'intérêts. Le rapport des eurodéputés Michèle Rivasi et Klaus Buchner publié en juin 2020, intitulé "*ICNIRP : Conflits d'intérêts, Capture réglementaire et 5G*", est très clair à ce sujet (<https://www.michele-rivasi.eu/a-la-une/icnirp-conflits-dinterets-5g-et-capture-reglementaire>).

Un autre rapport similaire produit en 2015 par l'association espagnole AVAATE débute en ces termes :

"There appears to be a conflict of interest between the World Health Organization and the International Commission Non-Ionizing Radiation : The World Health Organization trusts a private entity with no independent experts to set EMF exposure guidelines for the purpose of protecting the health of the population."

(Notre traduction : "Il apparaît qu'il y a conflit d'intérêts entre l'OMS et l'ICNIRP : l'OMS confie à une organisation privée dépourvue d'experts indépendants l'établissement de lignes directrices en matière d'exposition aux champs et rayonnements électromagnétiques destinées à protéger la santé de la population.")

(<https://www.avaate.org/documentos/article/conflictos-de-interes-existent-en-la-comision-internacional-para-la>)

Les recherches d'Isabelle Lagroye sont par ailleurs financées avec l'argent de France Telecom, Alcatel, Bouygues Telecom et EDF. Elle est aussi membre de la SFRP (voir ci-dessous à propos de Madame Anne Perrin).

Madame Anne Perrin

Madame Perrin a été présidente et vice-présidente de la section Rayonnements non ionisants de la Société française de radioprotection (SFRP). Elle en est membre aujourd'hui. La SFRP partage les thèses de l'ICNIRP.

Nous relevons en outre que le **secrétariat du comité d'experts** est assuré par DigitalWallonia.

Cette structure est présentée comme neutre mais, en réalité, elle a été mise en place par la Région Wallonne dans le but de promouvoir et de développer le numérique sous tous ses aspects. Cette structure est d'ores et déjà acquise à la 5G (<https://www.digitalwallonia.be/fr> – onglet « publications » 2° page -).

Ainsi en est-il également de **Monsieur Nicolas Installé** (membre du comité d'experts), directeur de Futurocité, structure dont la vocation est « l'évangélisation » - écrit tel quel sur leur site ! - numérique de la société wallonne. Nous y voyons l'emprise d'un « clergé technologique » ayant pour dessein de « convertir les masses wallonnes incultes » !

Enfin, au vu des engagements professionnels et autres de chaque expert ainsi que de la **quantité d'informations scientifiques à connaître et à traiter** pour se forger un point de vue circonstancié sur le sujet de l'impact sanitaire de la 5G (et plus généralement de l'impact

sanitaire des technologies sans fil), il nous paraît impossible de réaliser ce travail sérieusement en seulement quatre mois. A notre avis, une année complète serait le strict minimum pour faire un premier tour de la question. Le fait est que ce travail a déjà été réalisé par le collectif ondes.brussels (et d'autres associations citoyennes) dont les cinq rapports, produits depuis mars 2018, sont à la disposition de tous sur le site www.ondes.brussels.

Voici, Chère Madame Tellier, Madame la Ministre, Cher Monsieur Borsus, Monsieur le Ministre, ce qu'il nous tenait à cœur de vous faire savoir. Nous sommes bien évidemment preneurs d'une rencontre avec vous à ce propos si vous souhaitez nous l'accorder, puisqu'il nous semble également que, en démocratie bien comprise, la société civile peut/doit aussi être consultée.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à notre lettre, recevez, Chère Madame Tellier, Madame la Ministre, Cher Monsieur Borsus, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus citoyennes.

Liste des signataires sera jointe ci-dessous :

Raphaël Marchal – Pédagogue musicien -

.....

....